

# Rapport de transparence sur le code de conduite PyConFR 2023

Rédigé le 21 avril 2023.

## Équipe de gestion des incidents au Code de Conduite

- Lucie Anglade
- Thomas Bouchet
- Laurine Leulliette

## Qu'est ce que c'est que ce document et quels sont ses objectifs ?

PyCon France (PyConFr) est une conférence qui a lieu chaque année en France. Cette année, 2023, elle a pris place du 16 Février au 19 Février à Bordeaux, rassemblant des personnes de la communauté Python.

Les participant·e·s à la conférence sont tenu·e·s de respecter le Code de Conduite de l'Association Francophone Python (AFPY), l'association organisatrice de l'événement.

C'est maintenant devenu une pratique courante, pour les organisations ayant un Code de Conduite, de publier un rapport de transparence à la suite d'une conférence. Le but de ce document est d'améliorer l'accueil, l'intégration et la sécurité des participant·e·s ainsi que de donner aux organisateurs et organisatrices des indicateurs sur le comportement de la communauté.

Les objectifs de la publication de ces informations sont les suivants :

- Permettre aux personnes de mieux comprendre comment le code de conduite est appliqué au cours des conférences et montrer que c'est plus que de jolis mots affichés sur un site internet ;
- Permettre aux organisateurs et organisatrices d'événements de mieux comprendre comment faire appliquer le code de conduite lors de leurs événements et les incidents auxquels elles peuvent s'attendre en termes de manquements au code ;
- Permettre aux participant·e·s de vérifier que les choses qu'elles ont vues qui pourraient être un manquement au code ont bien été rapportées et ne sont pas passées inaperçues. Dans le cas où elles seraient manquantes au rapport, il est encore temps de nous en parler.

Parce que le but de ce document est de documenter l'état actuel et non de montrer du doigt les personnes en faute, il restera anonyme.

Ce document est basé sur le rapport de transparence de la PyConFR 2019.

# Comment le Code de Conduite a-t-il été mis en place et présenté ?

Pour un événement accueillant ~400 personnes, l'équipe derrière le code de conduite était composée de 3 personnes (représentant plusieurs genres). Le Code de Conduite était présenté sur le site internet avec des liens dans le menu principal accessible depuis toutes les pages du site. Il a également été imprimé en français et en anglais en trois exemplaires affichés dans le hall d'entrée et à l'entrée de la soirée. Des affiches présentant l'équipe de gestion des incidents étaient aussi présentes dans les toilettes et à l'entrée des escaliers.

Le Code de Conduite, ainsi que l'équipe de gestion des incidents, ont été présentés lors de la présentation d'ouverture de conférence par le président l'AFPY, Marc Debureaux.

En amont de l'événement, nous nous sommes accordés sur les règles suivantes :

- Tout signalement remis à un organisateur ou une organisatrice serait traité par l'ensemble de l'équipe du Code de Conduite (sauf en cas de conflit d'intérêts, dans ce cas la personne en question ne prendrait pas part aux décisions) ;
- Un groupe de discussion Signal privé serait utilisé pour communiquer au sujet du code de conduite ;
- Les décisions ne seraient pas débattues publiquement et seraient annoncées en privé à la personne ayant manqué au code, à la victime si applicable et au rapporteur si applicable ;
- En cas d'incident, l'accusé et la victime seront contactés pour prendre leur déposition, idéalement par écrit ;
- En cas d'incident majeur, des sanctions pourraient être envisagées, sous réserve d'accord de la majorité de l'équipe de gestion et des membres du Comité Directeur de l'AFPY, pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la conférence ou l'interdiction de proposer une conférence à l'édition suivante. L'accent a été mis sur la pédagogie plus que la répression (sévir) ;
- Le rapport de transparence serait publié après l'événement, les noms seront anonymisés ;

Les mesures suivantes ont aussi été mises en place afin de renforcer la diversité lors de la conférence et de s'assurer du bon déroulement de l'événement. Diversité : diversité du genre, diversité en expérience, diversité en nationalité, etc.

- Affiche « Rapporter un incident au code de conduite » en français et en anglais avec le nom et la photo des trois personnes de l'équipe de gestion des incidents ;
- Proposition d'aide aux conférences réservée aux minorités : aide pour trouver un sujet et pour remplir le formulaire pour proposer une conférence, voire également pour répéter une conférence ;
- Possibilité de donner des présentations à plusieurs : au total 2 conférences ont été données à deux, dont aucune mixte.

# Les incidents, les statistiques et le retour

Aucun appel ni SMS n'a été reçu via les numéros de téléphone affichés : ni pendant ni après l'événement. Un seul incident a été rapporté, que nous choisissons de qualifier de « mineur ».

## Incident

Le seul incident à avoir eu lieu est une altercation entre une personne de la sécurité et une personne d'un food-truck. Cet incident a eu lieu pendant l'Assemblée Générale. Un des bénévoles est venu chercher une personne de l'équipe de gestion des incidents pour signaler l'incident et pour gérer la situation.

Le membre de l'équipe a pris les témoignages de la personne du food-truck et d'un bénévole étant à l'accueil ayant assisté à l'altercation.

Il a été rapporté que la personne du food-truck souhaitait rapporter un souci d'alimentation électrique pour faire fonctionner ses appareils. La personne de la sécurité aurait rapporté que ce n'était pas possible car tout le monde était en réunion.

Suite à l'impasse de la situation, le ton serait monté entre les deux personnes, ce qui a amené à venir chercher en urgence durant la réunion un membre de l'équipe de gestion des incidents.

Suite à cela, le membre est venu récupérer un responsable pour rétablir la situation vis-à-vis de la situation des food-trucks puis est venu rapporter l'incident auprès des autres membres de l'équipe après l'Assemblée Générale.

Deux des membres du groupe de gestion des incidents sont allés discuter avec la personne du food-truck pour vérifier l'état de la personne. Puis, ces deux membres ont réfléchi s'ils devaient aussi discuter avec la personne de la sécurité impliquée dans l'incident, s'agissant d'un incident impliquant deux personnes non-participants à l'événement.

À l'avenir, nous devrions former les bénévoles n'étant pas dans l'équipe de gestion des incidents et présenter le Code de Conduite à toute personne externe liée à l'événement (sécurité, captation, petits déjeuners...).

## Sondage

Un sondage (anonyme) a été envoyé à la fin de la conférence, dont une question : « Durant l'évènement, avez-vous été harcelé·e ou victime de discrimination, ou avez-vous été témoin de harcèlement ou de discrimination ? Si oui, avez-vous pu contacter l'équipe médiation ? ». Les réponses non vides ont été les suivantes, aussi bien par des hommes que des femmes :

- Non (et équivalents)
- Non et j'ai été très sensible à l'attention et à la communication qui étaient faites sur le sujet
- Oui sur l'écriture inclusive qui est illisible pour moi (je suis dys..) ! Il est plus simple de lire l'écriture suivante "avez-vous été harcelé/e" que "avez-vous été harcelé·e " NB : remplacer les "." de l'inclusivité par un "/" et tout sera ok.
- (Traduite) Sur la question précédente « L'équipe chargée de la médiation était facilement identifiable et contactable ? », ma vraie réponse est : je ne sais pas car je n'ai pas eu besoin de les chercher.

En général, l'ambiance à l'événement a été plutôt positive et le nombre de conférencières femmes a augmenté :

- PyConFR 2023 : 22%
- PyConFR 2019 : 14%
- PyConFR 2018 : 10%

Autres statistiques :

- Participation au sondage (total : 100) : 88% hommes, 11% femmes, 1% « je préfère ne pas répondre ».

## Qu'aurions-nous pu faire de mieux ?

- Former les bénévoles n'étant pas dans l'équipe de gestion des incidents et présenter le Code de Conduite à toute personne externe liée à l'événement (sécurité, captation, petits déjeuners...);
- Mieux communiquer et mettre en avant la proposition d'aide pour les personnes habituellement peu représentées en conférence ;
- Réaliser des pré-rapports durant l'événement ou un descriptif détaillé des incidents afin de ne pas perdre en mémoire les incidents qui ont pu se dérouler.

## Rétrospective

### Positif

- L'événement, son site internet et sa communication respectent un code de conduite. Un groupe de gestion des incidents au code de conduite a été mis en place. Ce n'est pas le cas de toutes les conférences ;
- Le Code de Conduite de la PyConFR est référencé sur La Place des Grenouilles : <https://lapdg.fr/outils-pour-plus-de-diversite-et-inclusion/> ;
- Numéros de téléphone pour rapporter un incident par SMS ou par appel ;
- Sondage qui a permis de recueillir un retour anonyme ;
- Uniquement un seul incident de rapporté, que l'on peut qualifier de « mineur » ;
- Organisation de l'équipe de gestion du code de conduite efficace ;
- Le pourcentage de conférencières est en augmentation ;
- Reprise des points à améliorer de l'édition précédente ;
- Un compte-rendu a été rédigé.

### Négatif

- Ribbons : réfléchir à une solution plus explicite pour les personnes ne parlant pas français ;
- Le ratio femme/homme des participantes et participants reste faible : autour de 9% ;
- Moins de personnes que l'édition précédente dans l'équipe de gestion des incidents.

# Code Of Conduct Transparency Report

## PyConFR 2023

Written on April 21th 2023.

### Code of Conduct management team

- Lucie Anglade
- Thomas Bouchet
- Laurine Leulliette

### What is this document and what purpose does it serve?

PyCon France (PyConFr) is a conference that takes place every year in France. This year, 2023, it took place from February 16th to February 19th in Bordeaux, gathering people from the Python community.

Conference attendees are required to abide by the Code of Conduct of the Association Francophone Python (AFPY), the association organizing the event.

It has now become standard practice for organizations with a Code of Conduct to publish a transparency report following a conference. The purpose of this document is to improve the reception, integration and safety of participants and to provide organizers with indicators of community behavior.

The objectives of publishing this information are as follows:

- To allow people to better understand how the code of conduct is applied during conferences and to show that it is more than just pretty words on a website;
- To allow event organizers to better understand how to enforce the code of conduct at their events and what incidents they can expect in terms of breaches of the code;
- To allow participants to verify that things they have seen that may be a breach of the code have been reported and have not gone unnoticed. If they are missing from the report, there is still time to tell us.

Because the purpose of this document is to document the current state and not to point fingers, it will remain anonymous.

This document is based on the PyConFR 2019 transparency report.

### How was the Code of Conduct set up and presented?

For an event hosting ~400 people, the team behind the code of conduct was composed of 3 people (representing several genders). The Code of Conduct was presented on the website with links in the main menu accessible from all pages of the site. It was also printed in French and English in triplicate and displayed in the lobby and at the entrance to the event. Posters introducing the Incident Management Team were also present in the washrooms and at the stairway entrance.

The Code of Conduct, as well as the Incident Management Team, were introduced during the opening presentation by AFPY President Marc Debureaux.

In advance of the event, we agreed on the following rules:

- Any report given to an organizer would be dealt with by the entire Code of Conduct team (except in the case of a conflict of interest, in which case the person in question would not take part in decisions);
- A private Signal discussion group would be used to communicate about the Code of Conduct;
- Decisions would not be discussed publicly and would be announced privately to the person who violated the code, the victim if applicable, and the reporter if applicable;
- In the event of an incident, the accused and the victim will be contacted to take their statements, ideally in writing;
- In case of a major incident, sanctions could be considered, subject to the agreement of the majority of the management team and the members of the AFPy Board of Directors, which could go as far as exclusion from the conference or the prohibition of proposing a conference for the next edition. The emphasis was placed on pedagogy rather than repression (cracking down);
- The transparency report would be published after the event, names will be anonymized;

The following measures were also put in place to enhance diversity at the conference and to ensure the smooth running of the event Diversity: gender diversity, diversity in experience, diversity in nationality, etc.

- Report an Incident to the Code of Conduct poster in French and English with the names and photos of the three people on the Incident Management Team;
- Minority conference assistance: help with finding a topic and filling out the conference proposal form, and even rehearsing a conference;
- Possibility of giving multi-person presentations: a total of 2 talks were given in pairs, none of them mixed.

## **The incidents, statistics and feedback**

No calls or texts were received via the posted phone numbers: neither during nor after the event. Only one incident was reported, which we choose to call "minor".

### **Incident**

The only incident that occurred was an altercation between a security person and a person from a food truck. This incident took place during the General Assembly. One of the volunteers came and got a person from the incident management team to report the incident and to handle the situation.

The team member took statements from the food truck person and a volunteer at the front desk who witnessed the altercation.

It was reported that the food truck person wanted to report a power supply concern to run their appliances. The security person reportedly reported that this was not possible because everyone was in the meeting.

As a result of the impasse, the two people became heated, which led to an incident management team member being rushed to the meeting.

Following this, the member came to get an organizer to restore the situation regarding the food-truck situation and then came to report the incident to the other team members after the General Assembly.

Two of the members of the incident management group went to talk with the person of the food-truck to check her condition. Then, these two members thought about whether they should also talk with the security person involved in the incident, since it was an incident involving two non-participants in the event.

In the future, we should train volunteers who are not on the incident management team and present the Code of Conduct to any external person related to the event (security, record team, breakfasts...).

## Survey

A survey (anonymous) was sent out at the end of the conference, including one question: "During the event, were you harassed or discriminated against, or did you witness harassment or discrimination? If so, were you able to contact the mediation team?". Non-empty responses were as follows, by both men and women:

- No (and equivalent)
- No and I was very appreciative of the attention and communication that was being done on the topic
- (Translated, trouble with french inclusive writing) Yes on the inclusive writing which is illegible to me (I am dys..)! It is easier to read the following writing "have you been harassed" than "have you been harassed" NB: replace the "." of the inclusiveness by a "/" and everything will be ok.
- On the previous question "Was the mediation team easily identifiable and contactable?", my real answer is: I don't know because I had no need to look for them.

In general, the atmosphere at the event was quite positive and the number of female speakers increased:

- PyConFR 2023: 22% ;
- PyConFR 2019: 14% ;
- PyConFR 2018: 10%.

Other statistics:

- Survey participation (total: 100): 88% male, 11% female, 1% "prefer not to answer".

## What could we have done better?

- Train volunteers who are not part of the incident management team and present the Code of Conduct to any external person related to the event (security, recording, breakfasts...);
- Better communicate and highlight the offer of help for people who are not usually represented at conferences;
- Pre-reporting during the event or a detailed description of the incidents in order not to lose the memory of the incidents that may have taken place.

# Retrospective

## Positive

- The event, its website and its communication respect a code of conduct. A code of conduct incident management group has been set up. This is not the case for all conferences;
- The PyConFR Code of Conduct is referenced on "La Place des Grenouilles" (french website): <https://lapdg.fr/outils-pour-plus-de-diversite-et-inclusion/> ;
- Phone numbers to report an incident via text or call;
- Survey that collected anonymous feedback;
- Only one incident reported, which can be described as "minor";
- Effective Code of Conduct Management Team Organization;
- Percentage of female speakers is increasing;
- Previous points of improvement from last edition were taken in consideration;
- Transparency Report was written.

## Negative

- Ribbons: think about a more explicit solution for people who do not speak French;
- The female/male ratio of participants remains low: around 9%;
- Fewer people than the previous edition in the incident management team.